



## AUX VILLES ET COMMUNES ASSOCIÉES

Votre interlocuteur : Aline Vanhoeck

+32 (0)69/68.20.61

a.vanhoeck@ideta.be

Nos références à rappeler : 21-31740

Charleroi, le 07 novembre 2025

Chère Madame, Cher Monsieur,

Notre intercommunale tiendra son **Assemblée générale ordinaire le vendredi 12 décembre 2025 à 18h30**, en notre siège social (bâtiment SOLEO, boulevard Mayence 1/1, 6000 Charleroi, Salle « Le Cube » - 7<sup>ème</sup> étage<sup>1</sup>).

### ORDRE DU JOUR

1. Plan stratégique 2026 - 2028 ;
2. Recommandations du Comité de rémunération ;
3. Nominations statutaires.

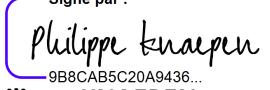
Nous attirons votre attention sur le fait que, conformément à l'article L1523-13 §1er alinéas 4 et 5 du CDLD, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées ;

En outre, l'article L1523-23 §1er al.2 du CDLD prescrit d'informer chaque membre des Conseils communaux et provinciaux associés de notre rapport de gestion. A cet effet, vous trouverez, en annexe, le courrier destiné aux membres de votre Conseil.

.../..

<sup>1</sup> Le parking, situé au niveau -2 du bâtiment, sera accessible (entrée par la rue du Poirier ou par le Bd Mayence ; suivre les panneaux « Le Cube »)

Nous comptons beaucoup sur votre participation et vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments tout dévoués.

Signé par :  
  
Philippe KNAEPEN  
9B8CAB5C20A9436...  
Philippe KNAEPEN  
Président du Conseil d'administration

Annexe(s) :      1 modèle de délibération  
                      1 note explicative sur les points de l'ordre du jour  
Le Plan stratégique 2026 – 2028 est, quant à lui, téléchargeable sur notre site internet : [www.ceneo.be](http://www.ceneo.be).

**Pour le bon déroulement de la séance, les délégués sont priés d'arriver ½ heure avant le début de l'Assemblée générale afin de s'enregistrer et de signer la liste de présences.**